



DIRECTION TERRITORIALE  
DE LA JEUNESSE DU NORD  
UNITE EDUCATIVE DE MILIEU OUVERT  
AUPRES DU TRIBUNAL D'AVESNES SUR HELPE

Avesnes, le 26.05.2010



Monsieur PERAT  
Député du Nord Conseiller Général  
28 avenue de la Gare  
**59440 AVESNES SUR HELPE**

Monsieur le Député,

Nous tenons à vous remercier de votre soutien actif contre la délocalisation de l'UEMO d'Avesnes sur Helpe qui a permis le maintien de notre structure.

La délocalisation n'est plus d'actualité mais une grande vigilance s'impose. Il a été tenu compte, aujourd'hui, de la spécificité du territoire mais, pour autant, la DRGPP nous impose, à moyen terme, de développer l'activité de notre service.

Nous aurons besoin des partenaires locaux pour étendre notre action.

Nous vous prions de croire, Monsieur PERAT, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'UEMO d'Avesnes/Helpe